

Conférence pour la Société des Bibliophiles belges séant à Mons
Le 11 juin 2011
Sara Decoster (Université de Liège)

**Fonctions du catalogue chez Gabriel Naudé:
bibliothèque et connaissance universelle**
Résumé de la conférence

Ce texte résume une conférence que j'ai tenue pour la Société des Bibliophiles belges séant à Mons, le 11 juin 2011. Cette conférence est basée sur un chapitre de la thèse que je prépare sous la direction de Françoise Tilkin, *La théorisation bibliothéconomique dans ses rapports avec l'évolution épistémologique de Juste Lipse à Leibniz*

1. La pensée de Naudé

Malgré l'augmentation exponentielle du nombre d'imprimés disponibles à la suite de l'invention de l'imprimerie, le XVIIe siècle n'avait pas encore abandonné l'idéal de la connaissance universelle. Cette utopie du savoir total devait nécessairement se refléter dans les bibliothèques. Tel était l'objet de cette conférence, centrée sur l'exemple de Gabriel Naudé (1600-1653), bibliothécaire et auteur d'un *Advis pour dresser une bibliothèque* paru pour la première fois en 1627.

Issu d'un milieu bourgeois somme toute peu aisé, Gabriel Naudé rédige son *Advis* pour le président de Mesmes, son premier employeur. Naudé est encore très jeune quand il entre au service du président de Mesmes, mais la fortune lui réserve un très beau parcours intellectuel et professionnel. Naudé devient un citoyen respecté de la République des Lettres et part en Italie pour travailler successivement pour les cardinaux Bagni et Antonio Barberini, avant que Richelieu ne jette son œil sur lui. Cependant, Richelieu meurt en 1642, et Naudé sera engagé comme bibliothécaire par Mazarin¹.

¹ Pour des renseignements bibliographiques : Jack A. Clarke. *Gabriel Naudé : 1600-1653*. Hamden : Archon, 1970. James V. Rice. *Gabriel Naudé : 1600-1653*. Baltimore : J. Hopkins Press ; London : Humphrey Milford ; Paris : Les Belles Lettres, 1939, pp. 9-46. Claude Jolly. « L'*Advis*, manifeste de la bibliothèque érudite ». In : Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*. Paris : Aux amateurs de livres, 1990, p. xi-xiv.

Les références spirituelles de Naudé sont celles du libertinage érudit². Il mène une vie éminemment ascétique, mais se livre à des séances de débauche intellectuelle. Naudé s'inspire de Montaigne et Charron, tout comme de philosophes italiens comme Machiavel, Cremonini, Pomponazzi et Campanella. Sa pensée a hérité du naturalisme issu de la Renaissance. Son œuvre se caractérise avant tout par son esprit critique, profondément lié à une attitude sceptique. Mécréant, Naudé affiche néanmoins un catholicisme de façade, cohérent avec ses idées politiques. Naudé adopte de fait une double morale et soutient la religion et la monarchie absolue, en tant qu'instances de maintien de la paix intérieure du royaume³.

Naudé a réalisé un très grand nombre d'éditions de textes⁴. Dans ses propres écrits, Naudé manifeste un grand souci d'exactitude historique. Il soumet ses sources à un examen systématique et peut ainsi corriger les erreurs transmises par la tradition. Parmi ses écrits les plus connus, nous pouvons citer *Le Marfore ou Discours contre les libelles* (1620), *l'Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des Freres de la Roze-Croix* (1623), *l'Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnéz de magie* (1625), *l'Addition à l'histoire de Louys XI, contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matières* (1630), les *Considérations politiques sur les Coups d'Etat* (1639), et *Le Mascurat* (1650). Dans ce dernier texte, Naudé prenait la défense de Mazarin, dans l'espoir de limiter les dégâts de la Fronde, dont les turbulences allaient mener à la dispersion de la bibliothèque que Naudé avait constituée avec le cardinal⁵.

Cette bibliothèque était le véritable chef d'œuvre de Naudé, la réalisation des préceptes émis dans l'*Advis* dès 1627. Il s'agissait en effet d'une bibliothèque destinée au public, ce qui était précisément ce dont Naudé avait rêvé dans cette œuvre de jeunesse. L'autre trait distinctif de la pensée bibliothéconomique de Naudé était sans aucun doute, en plus de sa sobriété érudite,

² René Pintard. *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle*. Genève ; Paris : Slatkine, 1983.

³ Jean-Pierre Cavaillé. *Dis/simulations : Jules-César Vanini, François La Mothe le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto : religion, morale et politique au XVIIe siècle*. Paris : H. Champion, 2002.

⁴ Une bonne bibliographie des écrits de Naudé se trouve dans Isabelle Moreau. « *Guérir du sot* » : les stratégies d'écriture des libertins à l'âge classique. Paris : H. Champion, 2007, p. 1135-1138. Elle signale aussi la parution planifiée de Fabienne Queyroux ; Frédéric Gabriel (dir.). *Bibliographie des œuvres de Gabriel Naudé*

⁵ Alfred Franklin. *Histoire de la Bibliothèque Mazarine depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. Paris : A. Aubry, 1860.

sa portée encyclopédique⁶. Cette dimension universelle se vérifie également dans les affirmations de Naudé sur le catalogage.

2. Le catalogage

Le catalogage devait nécessairement prendre une place dans la vie d'un homme de livres comme Naudé, qui a montré d'effervescentes connaissances dans le domaine, notamment dans des ouvrages comme la *bibliographia politica* et la *bibliographia militaris*. Naudé n'a toutefois jamais trouvé le temps d'établir des notices pour tous les documents présents dans la bibliothèque de Mazarin⁷.

Naudé a de fait surtout investi son temps dans la constitution d'une bibliothèque de la taille impressionnante de 40 000 volumes pour Mazarin, mettant à profit tous les moyens possibles, et n'a pas dû trouver le temps de rédiger un catalogue. Il reste cependant quelques traces de son activité de catalogueur. De fait, Naudé a rédigé le catalogue de la bibliothèque du chanoine de Limoges Jean de Cordes (1570-1642), une bibliothèque de 6000 volumes qui a été à la base de la Bibliothèque Mazarine⁸. Jean de Cordes était un bibliophile qui entretenait des relations amicales avec Naudé. Le testament du chanoine stipulait que la collection reste intacte et soit acquise dans son entièreté par un nouveau propriétaire. Le premier à s'intéresser à cette bibliothèque était, encore une fois, Richelieu, qui avait demandé à Sublet de Noyers de s'informer sur le sujet⁹. Cette collection a été rachetée par Mazarin après la mort de son propriétaire constituant ainsi le point de départ pour la création de la bibliothèque du cardinal. Naudé a également entrepris des catalogues pour sa bibliothèque personnelle, mais ils sont restés à l'état manuscrit. Le catalogue de sa bibliothèque parisienne n'est pas de sa main et

⁶ Claude Jolly. « L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite ». In : Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*. Paris : Aux amateurs de livres, 1990, p. v-xxiv.

⁷ Pierre Gasnault. « De la bibliothèque de Mazarin à la bibliothèque Mazarine ». In : Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques sous l'ancien régime : 1530-1789*. Paris : Promodis, ; Éd. du Cercle de la librairie, 1988, p. 138.

⁸ Ce catalogue a été étudié par Maria Cochetti. « Gabriel Naudé, *mercurius philosophorum* ». *Il bibliotecario* 22, 1989.

⁹ Patrick Latour. « 'Donné et dédié' : image et réalité du mécénat de Mazarin en 1643-1644 ». In : Roger Marchal (dir.), *L'écrivain et ses institutions*. Genève : Droz, 2006, (Travaux de littérature 19), p. 131.

n'est pas très précis. L'orthographe laisse à désirer. Par contre, les recueils de type « varia » sont bien détaillés, avec le titre de chaque document individuel¹⁰.

Il importe de replacer ces constats dans leur contexte. La célèbre bibliothèque thuanienne, qui avait constitué la source d'inspiration principale de Naudé¹¹ lors de la rédaction de l'*Advis* n'avait pas de catalogue imprimé jusqu'en 1679. Quatre catalogues manuscrits rédigés antérieurement nous sont connus. Le premier date de 1617 et a été rédigé après la mort du président¹². De la bibliothèque de Peiresc, intéressante parce que le propriétaire appartenait au même cercle intellectuel que Naudé, deux catalogues manuscrits nous sont parvenus. Les notices sont beaucoup plus raffinées que celles de Naudé, et comportent notamment des informations sur l'état de l'exemplaire et sur la reliure¹³. Nous pouvons donc observer un contraste avec Naudé, qui procédait à un catalogage tout à fait correct, mais succinct¹⁴. La différence s'explique par les conceptions bibliothéconomiques de Naudé, qui ne s'attachait guère à l'aspect matériel du volume et qui envisageait la reliure d'un point de vue strictement utilitaire. Un autre exemple, très approprié pour illustrer les circonstances d'impression d'un catalogue, est celui du chancelier Séguier. Très fin bibliophile, il utilisait aussi sa bibliothèque pour se faire une réputation et était donc très attaché aux apparences. Ce grand connisseur a fait rédiger de nombreuses versions différentes du catalogue de sa bibliothèque, mais l'impression du catalogue n'a eu lieu qu'après sa mort¹⁵.

3. Catalogage et bibliographie

Le catalogage n'était sans doute pas une passion pour Naudé. Celui-ci était manifestement surtout motivé par le contact avec le livre, recherchait frénétiquement les volumes les plus

¹⁰ Estelle Bœuf. *La Bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé en 1630*. Genève : Droz, 2007, p. 11.

¹¹ Antoine Coron. « Ut prosint aliis : Jacques-Auguste de Thou et sa bibliothèque ». In : Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques sous l'ancien régime : 1530-1789*, Paris, Promodis ; Éd. du Cercle de la librairie, 1988, p. 107. ; Claude Jolly. « L'*Advis*, manifeste de la bibliothèque érudite ». In : Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*. Paris : Aux amateurs de livres, 1990, p. v-xxiv.

¹² Antoine Coron. « Ut prosint aliis : Jacques-Auguste de Thou et sa bibliothèque ». In : Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*

¹³ Jean-Marie Arnoult, « Catalogue du fonds Peiresc de la Bibliothèque municipale de Châlons-sur-Marne », In : *Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne* LXXXIX, 1974, p. 154.

¹⁴ Estelle Bœuf. *La Bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé en 1630*. Genève : Droz, 2007. p. 10-11.

¹⁵ Yannick Nesson. « La bibliothèque du chancelier Séguier ». In : Claude Jolly (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques sous l'ancien régime : 1530-1789*. Paris : Promodis ; Éd. du Cercle de la librairie, 1988, p. 154-155.

intéressants pour Mazarin et rédigeait des sommes « bibliographiques », énumérant les ouvrages les plus pertinents dans un domaine particulier. Un exemple de ce travail est constitué par la *Bibliographia politica*. Naudé poursuivait, à mon sens, davantage l'objectif de la connaissance ou de l'érudition que celui de l'examen minutieux des exemplaires.

Ainsi, les affirmations naudéennes concernant le catalogage prennent sens. Le catalogage semble en effet une préoccupation majeure pour Naudé dans l'*Advis*. Le catalogue n'est pas un simple inventaire, mais devient un véritable instrument de travail et peut fonctionner comme une bibliographie.

Cette proximité entre catalogue et bibliographie avait déjà été remarquée par Roger Chartier, qui a effectué une analyse sémantique du mot « bibliothèque » d'après le Dictionnaire Furetière (1690)¹⁶. Au XVIIe, le terme ne renvoie pas uniquement à une collection de livres ou au lieu où ceux-ci se trouvent, mais peut également se référer à un catalogue d'une bibliothèque, voire au catalogue d'une bibliothèque idéale, utopique, qui n'existe pas en réalité. Ainsi, le concept de catalogue se fond avec celui de bibliographie dans le mot « bibliothèque ». Cet examen de Roger Chartier témoigne d'une instabilité terminologique, qui se vérifie également dans les titres que portaient à l'époque les ouvrages bibliographiques.

En ce sens, nous pouvons suivre les analyses minutieuses d'Alfredo Serrai, qui propose une réinterprétation de l'*Advis* comme un traité de bibliographie¹⁷. Ce grand chercheur italien remarque que l'exercice de la libre pensée, telle que Naudé la concevait, réclame de considérables quantités de livres. De fait, toutes les sources, tous les points de vue doivent être représentés, pour être soumis à une comparaison¹⁸. La bibliothèque doit donc devenir, comme le remarque A. Serrai, un inventaire général de la connaissance et se rapproche de la bibliographie.

¹⁶ Roger Chartier. *Culture écrite et société : l'ordre des livres, (XIVe - XVIIIe siècle)*. Paris : A. Michel, 1996 (1992¹), p. 110-114.

¹⁷ Alfredo Serrai. *Natura, elementi e origine della bibliografia*. Roma : Bulzoni, 2009. Alfredo Serrai. « Ermeneutica, in chiave bibliografica, dello 'Advis' naudeano ». *Il bibliotecario. Serie III*, 2010, p. 13-47.

¹⁸ Hartmut Stenzel. « Gabriel Naudé et l'utopie d'une bibliothèque idéale ». In : Volker Kapp (ed.), *Les lieux de mémoire et la fabrique de l'œuvre*. Tübingen : Gunter Narr, 1993. (*Biblio* 17, 80). p. 103-115.

Cette proximité observée entre catalogue et bibliographie est due, je crois, à la confusion entre les deux notions, à une époque où la bibliothéconomie et la bibliographie étaient, au mieux, des disciplines en voie de constitution. Un catalogue de bibliothèque était un instrument de travail précieux. Il existait très peu d'outils et Gessner était devenu difficile à trouver¹⁹.

Les propos de Naudé sur le catalogage témoignent de cette confusion. Dans l'*Advis*, Naudé conseille l'élaboration de deux catalogues, arrangés respectivement par matières et par auteur. La fonction du catalogue par matière est de repérer tous les auteurs ayant écrit sur un sujet. Le catalogue par auteur sert d'inventaire systématique, permettant, d'une part, le contrôle de la collection pour éviter l'achat de doublons, et, d'autre part, de répondre aux questions de lecteurs désireux d'avoir un aperçu complet des écrits d'un auteur spécifique. Dans cette réflexion, la parenté entre catalogue et bibliographie devient évidente.

Si le catalogue possède une fonction bibliographique, il est logique que la bibliothèque intègre les catalogues des autres bibliothèques dans ses fonds. Cette pratique existait dès le Moyen-Âge et c'est également ce que conseille Naudé²⁰. Les catalogues des autres bibliothèques donnent de précieux renseignements sur le développement d'une collection. Il s'agit d'apprendre comment former une bibliothèque. Au-delà de ce niveau général, ces catalogues possèdent également une utilité plus spécifique pour la politique d'achat : le fait qu'un ouvrage a été acheté par un érudit au jugement fiable constitue une garantie de qualité. Les catalogues donnent également des renseignements bibliographiques au sens restreint : ils permettent par exemple de retracer une date d'impression. Par ailleurs, les catalogues des autres institutions permettent de réorienter un lecteur désireux de consulter un ouvrage non présent dans les collections de la bibliothèque. Finalement, Naudé trouve « qu'un esprit généreux (...) doit avoir le désir (...) d'assembler, comme en un bloc, tout ce que les autres possèdent en particulier »²¹. De fait, la bibliothèque ne possède certes pas tous les ouvrages, mais possède, par contre, leur description et peut ainsi fournir un inventaire général de la connaissance : ainsi, la collection particulière ouvre la voie vers une bibliothèque universelle virtuelle.

¹⁹ Archer Taylor. *Book catalogues : their varieties and uses*. 2^e ed. rev. Wm. P. Barlow, jr. Winchester : St. Paul's bibliographies, 1986, p. 109.

²⁰ Gabriel Naudé. *Advis pour dresser une bibliothèque*, 2^e éd rev. corr. augm. A Paris, chez Rolet le Duc, 1644, p. 22.

²¹ Gabriel Naudé. *Advis*, p. 23-24.

Le catalogue fonctionne donc comme un inventaire général de la connaissance. C'est ainsi que le catalogue peut devenir bibliographie et peut garder une utilité après la dispersion de la bibliothèque : la bibliothèque physique n'existe plus, mais son catalogue peut toujours fournir de précieux renseignements²².

Somme toute, la bibliothèque permet de garder la trace de toute la production d'un savoir en éternelle expansion. Voilà le sens que peut prendre la bibliothèque à l'âge de l'encyclopédisme La bibliothèque peut subvenir aux défaillances de la mémoire, et devenir un outil de vérification.

²² Tel a d'ailleurs été le cas du catalogue de la bibliothèque de Jean de Cordes, cf. Archer Taylor. *Book catalogues : their varieties and uses*, p. 110.